



HAL
open science

Géopolitiques d'une cité militante.

Fabien Jobard

► **To cite this version:**

Fabien Jobard. Géopolitiques d'une cité militante. : Une mobilisation en lointaine banlieue parisienne.. Contretemps: revue de critique communiste, 2005, Cités en crise. Ségrégations et résistances dans les quartiers populaires, 13, pp.30-38. halshs-00005074

HAL Id: halshs-00005074

<https://shs.hal.science/halshs-00005074>

Submitted on 2 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Géopolitiques d'une banlieue militante. Une mobilisation politique en lointaine banlieue parisienne.

«Banlieue»: le terme impose d'emblée une résonance politique. La banlieue, comme on le sait, c'est le lieu mis au ban. Cette généalogie lexicale semble malheureusement commander l'analyse, presque se substituer à elle. Ainsi, la banlieue serait ce lieu « au ban de l'ordinaire », semblant ainsi s'offrir sans résistance aux déclinaisons métaphoriques de toutes sortes ; par exemple celles selon laquelle « la vie » en banlieue serait le prolongement de « la vie nue », vie offerte sans médiation à une violence d'Etat que rien ne viendrait ni contrôler ni raisonner. Je résume ici rapidement le lien vite tissé entre les camps, lieux de suspension du droit, et les banlieues post-industrielles, lien que décrit G. Agamben dans son récent ouvrage sur le sens de Guantanamo¹, et qui prolonge chez lui des analyses plus anciennes. Ainsi, « certaines banlieues des grandes villes industrielles (...) commencent aujourd'hui aussi à ressembler à des camps où vie nue et vie politique entrent, du moins à des moments bien précis, dans une zone d'indétermination »². Dans ces zones ne parle que la violence, violence perpétuellement fondatrice³.

Cette réduction de la banlieue à son étymologie exclut, on le voit, la possibilité même de la politique en banlieue: il n'est de politique là où il n'est que violence. A cette description spectrale de la banlieue s'oppose, pour aboutir à des conclusions proches, l'analyse fataliste de la politique en banlieue, ou du moins dans ses cités en déshérence: des banlieues, la politique est cette fois exclue comme un impossible sociologique. On en trouve une expression exacerbée dans ce propos de Bourdieu, où « l'incapacité » de la mobilisation collective est à la fois indexée à l'impossibilité du lien social et (ce dont ne rend ici pas compte la citation suivante) démultipliée par la violence institutionnelle : « S'il y a un effet propre de la cohabitation, il réside dans le fait que dans un tel environnement, personne ne peut soutenir personne (...). Il réside aussi dans cette sorte de surenchère de la violence qui s'engage lorsque les 'petites conneries' (école buissonnière, chapardage, vol de voitures, etc.), souvent conçues comme un jeu ou un défi, ou les brusques explosions de violence collective (...) ouvrent progressivement la voie à l'action d'une petite minorité agissante et organisée: le règne de la bande (...) peut alors s'exercer sur une population atomisée, incapable de se mobiliser collectivement (...) »⁴.

Sans convoquer des recherches empiriques anciennes⁵, qui mettaient l'accent sur les différences de « sortie » de la galère et des diverses formes de vie (individuelle ou collective, consumériste ou altruiste, etc.) qui en sont la conséquence, les recherches publiées ces dernières années ont eu le souci de rendre justice à la diversité des trajectoires individuelles et des modes de socialisation (y compris politique) des jeunes des cités ouvrières: des travaux de Beaud et Pialoux, qui insistent sur les négociations de rôle et d'identité des jeunes immigrées⁶, aux recherches de Masclat ou Kokoreff, qui étudient plus précisément les carrières périlleuses et heurtées des « militants de cité »⁷. Je voudrais ici m'inscrire dans la

¹ Agamben, Giorgio (2003), *Etat d'exception. Homo Sacer*. Paris : Le Seuil, coll. « L'ordre philosophique ».

² Agamben, Giorgio (1995), *Moyens sans fins. Notes sur la politique*. Paris : Rivages, p. 53.

³ Houillon, Vincent (2003), « La ban-lieu de la vie sacrée », *Passant ordinaire*, 44 (« banlieue du monde »), p. 44-45 (disponible en ligne sur www.passant-ordinaire.com).

⁴ Bourdieu, Pierre (1993), « La démission de l'Etat », in Bourdieu, Pierre (dir.), *La misère du monde*. Paris : Le Seuil, coll. « Libre examen », p. 226.

⁵ Dubet, François (dir.), *La galère. Jeunes en survie*. Paris : Fayard, 1987.

⁶ Voir Sociétés contemporaines.

⁷ Masclat, Olivier (2003), *La Gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*. Paris : La Dispute, coll. « Pratiques politiques » et Kokoreff, Michel (2003), *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*. Paris : Payot.

lignée de ces recherches importantes, en documentant une mobilisation particulière, survenue à l'été 2002 dans une ville de la lointaine banlieue parisienne, Dammarie-lès-Lys, près de Melun, la préfecture du département de Seine et Marne⁸. Mais, dans l'espace imparti dans ce numéro, je voudrais me concentrer sur la question du rapport entre banlieue et politique, sur la question, donc, des possibles politiques dans les cités de banlieue, ou du moins dans des cités particulières, celles de Dammarie-lès-Lys.

⁸ Cette recherche procède d'une rencontre en mai 2002 avec les militants du lieu, prolongée depuis lors et jusqu'à ce jour par de nombreuses observations (participantes, pour certaines), ainsi que par une analyse quantitative portant sur des affaires jugées de 1965 à 2003 au Tribunal de Melun (CESDIP, coll. « Etudes et données pénales », à paraître mars 2005). J'avais rendu compte, avec Emmanuelle Cosse, dans le numéro 21 de la revue *Vacarme* (p. 13-43), de premières observations, où sont produits une chronologie complète des événements, ici succinctement rapportés, quelques documents originaux et extraits d'entretiens, disponibles en ligne (www.vacarme.eu.org).

I. Etre en politique, plutôt qu'entrer en politique

Fin mai 2002, deux résidents de la ville de Dammarie-lès-Lys trouvent la mort. Le premier, Xavier Dhem, un jeune Métis âgé de 23 ans, est tué d'une balle tirée en pleine tête par un policier, qui répliquait au tir commis par la victime sur son collègue. Les deux policiers étaient intervenus au domicile du jeune et de son grand-père, et le premier avait accueilli les policiers, selon les informations au demeurant assez confuses dont on dispose, d'un tir de carabine à plombs. Le second, Mohammed Berrichi, un jeune âgé de 28 ans et d'origine marocaine, chuta de son scooter, qu'il tentait de maîtriser, sans casque, dans les rues sinueuses de la vieille ville, lors d'une brève course-poursuite avec des policiers de la Brigade anti-criminalité locale qui l'avaient pris en chasse quelques minutes plus tôt. Mohammed Berrichi est le frère du président en titre d'une association de quartier, « Bouge qui Bouge », association fragile à vocation à la fois culturelle (elle propose des ateliers de hip-hop aux plus jeunes) et para-scolaire (aide aux devoirs), installée dans un local de la barre de logements dite du « Bas-Moulin », concédé à titre gracieux par l'Office départemental HLM.

a) La tentation de l'émeute

Dès la mort de Mohammed Berrichi, à laquelle assiste impuissant son frère Kader, les membres de Bouge qui Bouge encadrent la protestation. L'enjeu premier, à leurs yeux, est d'éviter le basculement dans l'émeute. Fin décembre 1997, en effet, les jeunes de la cité de la Plaine du Lys s'étaient livrés à trois jours de déprédations et d'affrontements avec la police lorsque Abdelkader Bouziane, un jeune de 17 ans, fut tué au volant de la voiture de sa mère d'une balle dans la nuque tirée par un policier. La protestation est en 2002 d'emblée collective, rigoureusement encadrée, et se décline suivant les modalités classiques de la protestation politique: appels à manifester par voie d'affichage et de tracts, manifestations tenues en centre-ville, devant le commissariat ou à Melun, diffusion de communiqués de presse. Ces appels à la mobilisation agrégèrent dans le sillage des protestations contre les campagnes électorales sécuritaires de 2002 des groupes venus d'horizons protestataires classiques (LCR, LO, réseaux « Résistons ensemble », Act-Up Paris, Sud-PTT, etc., puis, au cours de l'été, invitation à No-Border de Strasbourg, au festival des résistances sur le Larzac, à la fête de l'Huma). Le cœur de la mobilisation restait bien formé de ces groupes d'affinités constitués depuis la prime enfance autour au Bas-Moulin ou sur la Plaine du Lys, éprouvés par les carrières déviantes entreprises dès la sortie, souvent précoce, du système scolaire. Ces groupes de jeunes trentenaires, souvent issus de l'immigration marocaine ou algérienne, constituent alors le gros des forces de cette trentaine, cinquantaine de jeunes qui tiennent le pavé haut, au pied de la Barre du Bas Moulin où résident la famille Berrichi et l'association Bouge qui Bouge, et auxquels viennent à l'occasion s'adresser les militants politiques extérieurs, les journalistes locaux ou nationaux, les membres éminents d'associations nationales...

Ces groupes aguerris, qui pouvaient imaginer découvrir une terre de mission, vierge d'engagements, se frottent à du politique déjà là, à des réseaux de sociabilité indéracinablement liés à Dammarie, et dans le même temps indissociablement politiques. Le groupe de leaders de la protestation est en effet formé d'une poignée de jeunes grands ensemble, et qui ont ensemble connu, il y a une quinzaine d'années, la sortie précoce du système scolaire et l'entrée dans la délinquance. Prison, police, justice, sont devenues au fil des années des lieux forts de leur biographie. Certains ont alors croisé l'un des groupes investis sur les questions de répression ou de double peine, le Mouvement Immigration-Banlieue (MIB). Le MIB donna alors un sens politique aux destins communs des jeunes de Dammarie: les trajectoires biographiques semblables se voyaient accordées un sens politique

commun. Les trajectoires déviantes ou délinquantes communes de ces jeunes devenaient indissociablement des trajectoires de politisation; l'expérience de la déviance se doublait, pour quelques uns, d'une socialisation politique commune: séparer l'anomie apparente de la politique ne fait plus de sens ici.

b) Politisation par le judiciaire

La mort d'A. Bouziane en 1997 fidélisa les sympathisants de Dammarie au MIB, en même temps qu'elle consolidait une politisation toujours à l'ombre de l'arène judiciaire. Mai 2002: cinq années après la mort d'Abdelkader Bouziane, mais seulement quelques mois après la dernière décision rendue par une juridiction nationale, celle de la Cour d'appel d'Orléans (suite à une décision de la Cour de cassation), déclarant un non-lieu en faveur du policier. Or, ils étaient une dizaine de Dammarie à avoir fait le voyage organisé avec le MIB vers Orléans, en décembre 2001, pour suivre les audiences. Quelques uns de Dammarie avaient également siégé sous la tente du MIB devant le TGI de Versailles pour assister en septembre 2001 au procès en Assises d'un policier qui avait tué Youssef Khaïf d'une balle dans la nuque à Mantes-la-Jolie en 1991, et qui fut acquitté, sous les vivas des partisans de Bruno Mégret, venu lui aussi assister au procès.

Les leaders de la protestation sont tous socialisés à de communes expériences, auxquelles le MIB est venu adjoindre du sens: la carrière déviante s'est doublée d'un processus d'engagement où le politique est intimement lié au policier, et au judiciaire. Ces militants ne sont donc pas entrés en politique; ce sont leurs carrières sociales qui se sont peu à peu chargées d'un sens politique que la rencontre de l'événement (les morts de mai 2002) n'a fait qu'actualiser.

2. Faire de la politique

Cette politisation particulière ne détermine pas seulement les valeurs ou les thématiques du combat mené à l'été 2002 contre les violences policières ou les thématiques sécuritaires. Elle détermine également le choix des moyens de la protestation. En 1997, les amis ou proches d'Abdelkader Bouziane étaient du même âge: à l'orée de la vie, entre l'école dont ils n'étaient pas tout à fait sortis et la galère dans laquelle ils n'étaient pas définitivement entrés, leur engagement dans l'action violente était d'autant moins freiné qu'ils n'avaient pas encore fait la double expérience matérielle et morale des condamnations réitérées et de la socialisation politique qui les accompagnent. L'émeute fut ainsi non pas déterminée par une commune anomie, mais à la configuration particulière du moment où l'événement (la mort de Bouziane) vient frapper leurs trajectoires biographiques.

Même processus, en 2002, mais au résultat inverse. En 2002, en effet, nos jeunes émeutiers ne sont plus si jeunes. L'un des cousins de Bouziane, qui était leader de la protestation en 1997, est désormais éducateur spécialisé, veut s'installer dans la vie, et a tout à perdre d'un basculement dans l'action illégale. Cela ne signifie pas, pour autant, qu'il renonce à l'engagement: ulcéré de se voir sanctionné par son employeur, le Conseil général, pour avoir pris part aux manifestations durant son temps de travail, il démissionne et consacre ainsi tout son temps à la protestation. La plupart des autres, en revanche, ont tous déjà été condamnés à des peines de prison ferme, pour des actes délictueux divers. L'un d'entre les leaders de Bouge qui Bouge doit alors toujours exécuter une peine liée à une condamnation pour sa participation aux émeutes de 1997, au cours desquelles il avait été reconnu coupable d'avoir projeté une plaque d'égoût sur un policier. Devenus trentenaires, n'ayant accumulé, en termes de capitaux (scolaires ou matériels), qu'une épaisse biographie judiciaire, ils savent désormais

le coût du «choix» pour l'illégalité. En 1997, le «moment» des biographies individuelles «frappé» par l'événement imprévisible qu'était la mort de A. Bouziane déterminait le «choix» de l'émeute. En 2002, le même mécanisme produit l'effet inverse: le moment n'est plus le même, le «choix» de l'action conventionnelle (manifs, communiqués de presse, interventions publiques, etc.) «s'impose».

Ainsi, il apparaît bien nettement que l'émeute (du moins celle de 1997) relève moins de l'inexplicable moment d'effervescence anémique que de la nécessaire rencontre de biographies données et de possibles alors disponibles: l'action collective conventionnelle et l'émeute sont bien toutes deux réductibles aux mêmes facteurs; il ne saurait y avoir rupture dans l'explication.

3. Géographies politiques

Tout cela ne signifie pas, bien entendu, que le combat politique se déroule à Dammarie-lès-Lys comme ailleurs: qu'elle soit volontairement engagée par les acteurs ou qu'elle résulte de l'inertie des rapports sociaux locaux, une lutte est menée contre les jeunes protestataires qui les empêche, précisément, de gagner l'espace public.

a) L'au-delà religieux

Le mardi 28 mai, quelques jours après la mort de M. Berrichi, une délégation religieuse, formée notamment du recteur de la mosquée d'Evry et d'un représentant de la mosquée de Paris) convoqua vers la barre du Bas-Moulin au pied de laquelle se tenait, chaque jour, le père du défunt, et les jeunes rassemblés autour de Bouge qui Bouge. Le père fut honoré de cette visite. Mais l'un des militants présents, ami d'enfance de la famille socialisé au sein du MIB, éconduisit les dignitaires: il leur expliqua roidement que l'âme du défunt reposerait en paix nonobstant le concours des dignitaires et que ce qui était en jeu, dans le conflit entre municipalité, police et jeunes mobilisés relevait du politique, et non du religieux. Faisant par ailleurs remarquer que la famille de Xavier Dhem n'avait pas reçu de visite de la part d'éminences catholiques, il invita les envoyés à quitter les lieux. Cet épisode marqua un nouvel échelon dans l'escalade du conflit. Le recteur d'Evry déclara que «la famille est prise en otage par des gens qui refusent le dialogue». Le 27 juin, le maire de Dammarie qualifia publiquement les jeunes mobilisés de «petits terroristes de quartier», «petits groupes d'individus encadrés par le MIB [et] Bouge qui Bouge». Ces dernières déposèrent une plainte en diffamation contre ces propos, qui sera jugée par le TGI de Melun le 23 février 2005.

Tout l'effort des pouvoirs publics vise à inscrire la protestation dans son espace prédestiné: celui du religieux. Des jeunes, pour une grande part maghrébins, protestent à partir du deuil de l'un des leurs; l'interlocuteur religieux est le seul légitime. Tout l'effort de la protestation tend, au contraire, à partir du décès (qui est l'objet de la mobilisation) pour reconstruire l'espace public offert aux cités en déshérence: c'est le projet de la mobilisation, cette fois, qui interpelle ainsi la force publique, les autorités publiques, les autorités électives. La tentative de recours au religieux apparaît en ce sens comme une voie de barrage de l'espace public. La déclaration sur les «terroristes de quartier» ne s'entend pas autrement. Car l'un des thèmes de mobilisation du MIB est la Palestine et, en protestation contre les massacres survenus à Jénine, les jeunes de Dammarie-Melun avaient quelques mois plus tôt bloqué le rond-point desservant l'autoroute A5 et exigé par une interruption de séance une minute de silence du Conseil municipal de Melun. Le maire, prenant appui sur cet élément fort de leur politisation, considère ainsi que des jeunes arabes en situation de misère sociale ne peuvent gagner la politique que par la voie palestinienne de l'action armée. Là encore, tout est fait pour inscrire

l'espace de la protestation dans un « ailleurs » qui pour n'être plus seulement religieux, relève d'un autre espace politique. L'enjeu reste donc bien la légitimité de l'inscription de jeunes maghrébins des cités en déclin dans l'espace public ordinaire.

b) L'assignation à l'enclos policier

Une autre tactique, inverse, mais parallèle, consiste à exclure l'espace physique de la confrontation de l'espace public. La barre du Bas-Moulin, alors promise à la destruction et au relogement de ses résidents (elle fut détruite deux ans plus tard, à l'été 2004), est le lieu vers lequel les leaders de la protestation tentent de faire converger les regards. La Barre est à la fois un enjeu de la protestation et un moyen de la protestation. C'est un moyen sous contrainte : par deux fois, le maire interdit des rassemblements sur les places de la ville (arrêtés du 12 juin et du 4 juillet), puis l'OPDHLM expulse Bouge qui Bouge de son local (24 juin), dans le cadre d'une intervention d'un GIR (formé de CRS, de polices urbaines et de tireurs d'élite postés en face), célébrée par N. Sarkozy le 10 juillet au cours du journal télévisé de France 2. Ce local sera refusé à l'association par le juge d'instance, mais réattribué, par décision de la Cour d'appel de Paris le 18 juillet. L'avant-veille de la remise des clés du local à l'huissier, le 27 juillet, le local est détruit par un incendie volontaire (l'enquête sera close par un non-lieu dû à l'absence d'éléments en décembre 2003). C'est donc sous une vaste tente (moyen que l'on a vu utilisé par le MIB devant le TGI de Versailles quelques mois plus tôt) que sera « logée », au pied de la Barre, la protestation : à la fois centre logistique (avec copieur et ordinateur), centre de presse (le MRAP, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature et d'autres viendront y rencontrer la presse) et quartier général. L'enjeu est alors de constituer le lieu de la protestation en lieu politique, en espace public. Le projet de la lutte, c'est son lieu : lieu du silence, de la relégation et de la périphérie, qu'il faut amarrer à l'espace public.

En ce sens, il y a dans l'usage tactique du lieu un enjeu stratégique : constituer une véritable géographie politique de la protestation, contre laquelle les pouvoirs publics mobilisent la force, afin au contraire de réaffirmer leur emprise sur les lieux et l'appartenance, en somme, de la Barre à la force publique. C'est le sens même de la déclaration de N. Sarkozy le 10 juillet : « Les forces de l'ordre doivent reconquérir le terrain qui a été abandonné. Il y a une cité, à Dammarie-lès-Lys, (...) : on y avait peur depuis des années. Le GIR de Seine et Marne y a été il y a quelques jours. Ça été décevant sur le plan pénal. Mais pour ceux qui y habitent, et l'immense majorité sont des gens honnêtes qui ne demandent qu'une seule chose, c'est vivre tranquillement : tout d'un coup ils se sont dits, 'on n'est plus abandonnés' ». Ce n'est pas tant la logique de l'efficacité policière qui est en jeu que celle de l'affirmation d'appartenance de cet espace urbain à la force publique. Ces manœuvres diverses se veulent manifestations de puissance, mais n'en sont pas ; les lire comme telles reviendrait à ne plus les comprendre comme ce qu'elles sont : des coups dans des échanges conflictuels, autrement dit des coups joués qui pèsent sur ce que joue l'adversaire à son tour. Au début, l'ambition était de gagner l'espace public. Les manifestations de puissance policière, loin d'écraser toute « vie » politique, ont simplement transformé le jeu : et les jeunes protestataires, ne pouvant gagner sans dommages l'espace public, ont appelé ce dernier à eux, l'ont convoqué au pied de la barre.

c) Isolement spatial et maillage politique

Examinons une dernière propriété de l'espace politique de notre cité de banlieue. Cet espace est celui d'une très forte asymétrie, démultipliée en l'occurrence par le fait que la commune sur laquelle se déroule le conflit est une commune urbaine de lointaine banlieue. A. Bouziane, en 1997, est mort au volant de sa voiture. Âgé de 17 ans, il allait dans une cité qui, pour être voisine, se trouvait à quelques dizaines de kilomètres de là. M. Berrichi est lui aussi décédé au

volant de son véhicule. Les réseaux de socialisation sont à Dammarie les mêmes qu'ailleurs : les réseaux familiaux ou amicaux sont ancrés dans les diverses cités de l'agglomération ou du département. Mais à la différence de la proche banlieue parisienne, de la Seine St Denis, par exemple, le voisinage de cité à cité implique un maillage urbain extrêmement distendu : ces cités de lointaine banlieue ont poussé au hasard des implantations industrielles dans un département très vaste (le plus vaste de France) et, dans le Sud essentiellement rural (le Nord est en revanche gagné à l'expansion urbaine de Marne la Vallée).

Toute sociabilité minimale au sein de ces cités implique une économie des déplacements qui, dans un contexte de précarité (donc de fragilité des véhicules...) ou, pour les plus jeunes, de prises de risques multiplie les dangers et fragilise à l'extrême les ressources, fragilise la vie même de nos acteurs. Un mois après la mort de son frère, A. Berrichi eut à pleurer celle de son oncle, dans un accident de voiture ; un an après, en avril 2003, la mort de son neveu. J'appris de sa mère, le jour d'une mesure de garde à vue prise la veille d'une réunion publique interdite par la mairie (le 5 juillet 2002), que son état de santé lui interdisait toute prise de risque : la veille de cette garde à vue, il avait passé un IRM à Paris pour examiner les lésions cervicales du à un vieil accident de voiture survenu en compagnie d'un autre des leaders de la protestation. Ce dernier, alors qu'il avait trouvé un travail de chauffeur-livreur, et était parvenu au dédommagement intégral du policier victime du jet de plaque d'égoût (voir plus haut), emprunta la voiture de son frère, un samedi de septembre 2003, pour se rendre à un mariage. Son frère (dont la copine trouva la mort dans un autre accident, à bord d'un véhicule qu'il conduisait) ne l'avait pas informé des défaillances du système de freinage, et un piéton fut fauché. Jugé en avril 2004, dans une salle d'audience remplie par les parties civiles et des personnes âgées amenées au Tribunal par des véhicules municipaux, il fut condamné à quelques mois de prison avec sursis. Et un troisième leader, encouragé en cela par l'avocate des militants et de l'association, finit enfin par faire aboutir son dossier d'invalidité à la Cotorep, lié à un accident de moto survenu une dizaine d'années plus tôt...

L'asymétrie des ressources disponibles se lit dans cette cartographie des risques obligés, qui est la cartographie des sociabilités ordinaires de ces militants et de leur famille. On pourrait lui opposer, au contraire, l'incroyable homogénéité de la géographie politique de leurs adversaires : toutes les circonscriptions législatives tenues par des députés UMP (de D. Julia, à Fontainebleau, à Y. Jégo de Montereau ou F. Copé, de Meaux), le maire de Dammarie lui-même président de la communauté d'agglomération de Melun et lié à N. Sarkozy par le souvenir de la dissidence Ballardur commune en 1995, le président de l'OPDHLM 77 maire UMP de la commune voisine de La Rochette, etc. On pourrait ainsi opposer une cartographie du risque de la vie ordinaire à une géographie de l'unité du personnel politique, un morcellement des espaces de sociabilité multipliant la fragilité de la vie et la dispersion des ressources à un resserrement des espaces politiques autour des titulaires actuels des pouvoirs locaux. Et là encore, arrimer la protestation au pied du lieu de vie renvoie à une pragmatique de la protestation, où l'exposition des conditions de vie coïncide avec la démonstration des revendications politiques.

Conclusion

Quels enseignements tirer de cet « été de la protestation » à Dammarie ? D'abord, l'incroyable asymétrie des moyens disponibles, la fragilité considérable des militants investis, démultipliée par les conditions mêmes de leur combat. On l'a vu : cette lutte met toujours en péril les ressources dont disposent les acteurs, notamment par le recours par les adversaires de la protestation aux instruments répressifs, tout à fait spécifique à cette protestation, et peut-être plus largement aux mobilisations en banlieue. Cette asymétrie s'exerce avec force

sur les dynamiques de désengagement politique: la fragilité des leaders, leur âge et leur souhait de «retrouver une vie normale» accélèrent une prise de distance avec l'enjeu politique, dans la mesure où la politique est, pour eux, chez eux, indissociablement liée au policier et au judiciaire. Aujourd'hui, beaucoup des leaders se sont rangés, épuisés par les coûts considérables de la pérennisation des affrontements. Seuls quelques uns maintiennent une activité soutenue, toujours relancée, il faut le souligner, par les audiences correctionnelles qu'égrène la machine judiciaire, selon son rythme propre. Aujourd'hui, la Barre du Bas-Moulin abattue, ce sont les audiences judiciaires qui offrent des îlots fragmentés d'espace public.

Toutefois, l'asymétrie des ressources ou des réseaux ne signe pas l'impuissance irrévocable des protestations possibles, ce qu'une lecture trop hâtive des «dispositifs répressifs» laisse entendre. On a vu la puissance toujours renouvelée portée par les retournements stratégiques des manœuvres de l'adversaire: cette stratégie du faible au fort est à la fois répertoire tactique de valorisation des ressources (le lieu, par exemple) et répertoire de sens à l'égard des destinataires de la protestation et des acteurs eux-mêmes. Puissance des inventions stratégiques, commandées par l'asymétrie même des ressources et des moyens. Il faut insister, également, sur la force propre des événements. Au fond, nous avons vu, pour en rester aux leaders de la protestation, des acteurs politisés par leurs existences mêmes, socialisés à la confrontation avec la délinquance, la police ou la justice, socialisés à penser cette confrontation. C'est l'événement, imprévisible, tragique, de la mort de l'un des proches de ces leaders qui a fait basculer une politisation au long cours en mobilisation effective, où furent employés des répertoires expérimentés à d'autres occasions. Or, les événements, sans être toujours tragiques, restent imprévisibles, et peuvent voir des ressources acquises, des rentes de situation, se retourner. Ainsi du changement du personnel judiciaire au TGI de Melun, désormais convaincu des bénéfices d'une stratégie de désescalade, qui ouvre de nouvelles fenêtres d'opportunité pour les contestataires. Ou bien, peut-être, des modifications induites dans l'environnement politique par les élections locales de 2003. Ou bien encore de la protestation elle-même, qui a percé des ouvertures vers des organisations politiques pérennes, comme les partis ou les syndicats, toujours susceptibles d'investir à nouveau dans les luttes de Dammarie.

Je ne poursuis pas là l'évocation de ces mille possibles, dont l'effectuation n'est pas plus, bien sûr, garantie. Soulignons simplement que ni la métaphore de la «vie nue», ni la substantialisation de la notion d'exception, ni encore une perception seulement centrée sur le fatalisme des déviations ne peut rendre compte des formes politiques en banlieue. Il y a dans ces sociologies de l'impuissance politique des banlieues, du reste, une commune indifférence à la force des situations concrètes, et l'histoire de l'été protestataire de Dammarie appelle précisément à un resserrement de l'échelle d'observation autour du lieu lui-même, de ses propriétés, et de l'entrelacs des inventions politiques et des contraintes locales. Il ne suffit pas de documenter qu'il existe, comme partout ailleurs, de la vie dans les cités, ni de déplorer la misère des zones urbaines sensibles, mais comprendre comment s'inventent, dans la confrontation aux pesanteurs des lieux et aux manœuvres de l'adversaire, des formes politiques nouvelles.